

EMPLOI

Tous unis contre le chômage

Le Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain (PODEM) est un dispositif innovant, lancé en 2016, qui vise à favoriser l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de Montpellier et de la Métropole. À ce jour, ce sont 80 projets qui ont été déployés grâce à ce dispositif.



La jeunesse est un axe transversal du PODEM qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville métropolitain 2015-2020. Des actions « passerelles » ont été développées en partenariat avec des associations. Notamment le chantier d'insertion Numérique @ Work porté par Informatique Plus. Dans le quartier du Petit Bard-Pergola, à Montpellier, il fonctionne comme une agence de communication solidaire (création de sites web, conception

et réalisation multimédia). Cette activité a permis à l'association de créer 12 postes de travail destinés à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales. Parallèlement, le dispositif Garantie Jeunes (financé par l'État et l'Union européenne) s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation et sans ressources financières. Pendant 12 mois, le jeune est encadré par une équipe de la Mission Locale qui va l'aider à construire un parcours intensif et bénéficie d'un accompagnement individuel, intégrant des périodes d'immersions régulières en entreprise. Il bénéficie par ailleurs d'une aide financière pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. En 2017, ce dispositif a concerné 800 jeunes de la métropole de Montpellier et en 2018, ils seront 1 100 supplémentaires à en bénéficier.

Entreprises et quartiers

Le PODEM, copiloté par l'État et la Métropole, s'appuie sur de nombreux partenaires : Pôle emploi, la Mission Locale métropolitaine, Cap Emploi, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, la Ville de Montpellier, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre des Métiers, la CCI, la CAF, le CCAS de

Montpellier, les associations qui portent des projets, et plus récemment l'Agence France Entrepreneur. « La mobilisation des entreprises en faveur des habitants des quartiers constitue un des fondements du PODEM », indique Annie Yague, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la cohésion sociale et à l'insertion par l'emploi. C'est ainsi que la Charte Entreprises et Quartiers a été lancée dès juillet 2015 et formalise l'engagement des entreprises à déployer des actions concrètes pour favoriser l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires. Ce sont déjà 38 entreprises qui se sont engagées dans l'application de la Charte. Par exemple, la BNP a financé du matériel informatique dans le cadre du projet e-administration et accès aux droits porté par le centre d'Accompagnement Parcours Adultes et Jeune (APAJ). Une plateforme collaborative métropolitaine Clauses sociales a également été créée, portée par la Métropole. Elle propose un service « clé en main » en direction des donneurs d'ordres, d'entreprises et de partenaires de l'emploi, pour faciliter l'application de la clause sociale dans les marchés. Soutenue par l'État et le Fonds Social Européen, elle permet d'accroître

de manière quantitative et qualitative les opportunités d'insertion.

Créer son entreprise

La création d'entreprise peut être une réponse au chômage. De ce fait, elle constitue une priorité du PODEM qui s'est traduite dès 2016 par la mise en place d'accompagnement et de financement adaptés. C'est ainsi que le « Fonds d'Excellence Quartier » porté par Initiative Montpellier Pic Saint-Loup, a créé un fonds innovant alliant un prêt d'honneur de 2 000 à 10 000 euros (sans intérêt ni garantie) et un prêt bancaire ou assimilé dont il constitue un effet levier. L'an dernier, dix projets de création ou de reprise d'entreprises ont été financés. L'objectif en 2018 est de tripler le nombre de bénéficiaires.

La volonté de développer un partenariat responsable, solidaire et durable avec les entreprises du territoire en faveur des quartiers prioritaires est un des objectifs de la Métropole de Montpellier qui est la seule en France à avoir créé un PODEM.

Les entreprises mobilisées

EDF, Comptalia, Montpellier Business School, Drôle de pain, Clinique du Millénaire, Dell, Engie, Manpower, SCP Tisseyre Vidal, Hygie Sphere, KPMG, ELA Innovation, BRL, Groupe E4, Bureaux & Co, SNCF, Groupe Climavie, Enedis, FDI Groupe, Apef Services, Com'Une Exception, BNP Paribas, Bouygues, Electro Depot, Philip Freres, Challenge Me, Veolia, Orange, Mutuelle des Motards, IKEA, La Poste, Nicollin, Kaliop, Matooma, Systeme U, AG2R la Mondiale, Carrefour et la Carsat.

« La mobilisation des entreprises en faveur des habitants des quartiers constitue un des fondements du PODEM »



ANNIE YAGUE,
vice-présidente déléguée à la cohésion sociale et à l'insertion par l'emploi, adjointe au maire de Montpellier.

TROIS EXEMPLES D'ACTIONS

CHANTIER D'INSERTION



Frédéric Wilms,
directeur d'agence Eurovia

« Nous avons de nombreux jeunes en insertion sur nos chantiers. Actuellement, nous en avons neuf. Généralement, nous les gardons durant une année, nous les formons et 60 % d'entre eux sont embauchés au terme de la formation. On se doit d'aider les jeunes. »

ACCOMPAGNEMENT



Yassine Ayache,
comptable

« Malgré mon BTS comptabilité, je ne parvenais pas à trouver un emploi dans cette branche. Je n'étais pas dans un réseau, je ne connaissais personne. Au fil des refus, la démotivation pointait et je suis devenu agent de sécurité. J'ai frappé à la porte de la Mission locale qui m'a aidé à obtenir des entretiens dans des entreprises, m'a redonné confiance en moi. À présent, je suis en CDD en tant que gestionnaire. Cela fait du bien d'exercer son métier ! »

CRÉATION D'ENTREPRISES



Yannick Hoche,
directeur général de l'Agence France Entrepreneur

« Nous soutenons le projet intitulé Fabrique à entreprendre à la Mosson, cofinancé avec la Métropole de Montpellier. Il vise à expérimenter sur trois ans (2018-2020) sur le territoire de la Mosson, un guichet unique, permettant de faire le lien entre l'offre de services des principaux acteurs de la création/reprise d'entreprises et les habitants du quartier de la Mosson ayant le souhait de créer ou reprendre une activité. Nous apportons conseils et financements. Les quartiers ont du talent, il s'agit de le faire fructifier et ne laisser personne qui a une bonne idée ou une envie sur le bord de la route. »